DEPARTEMENT DE L'EURE
COMMUNE DE BÉZU SAINT ÉLOI

P.A-4

Route de Neaufles
Parcelle cadastrée en section H n° 400 et n° 474
Lieux dit du "Pont aux Clères"
" Domaine Saint-Éloi "

PERMIS D'AMENAGER

Plan de composition d'ensemble

Assiette du permis d'aménager

Echelle : 1/500 ème

Maître d'ouvrage — ALTITUDE LOTISSEMENT
Immeuble Magellan III
50B, Cantor Allée - Route de Neufchâtel
76230 ISNEAUVILLE
02.76.51.05.22

Géomètre-Expert — AGEOSE
Géomètre-expert
Voie du Futur
BP322
27100 VAL DE REUIL CEDEX
02.32.40.05.13

Bureau d'études — SODEREF
Agence Normandie
Rue Karl Henry Bringer
76600 LE HAVRE CEDEX
02.32.71.01.09
02.32.51.18.32

Bureau d'Etudes INFRASTRUCTURE — &COTONE ING&NIERIE
8 Rue du Docteur Burtray
76 600 - LE HAVRE
02.76.32.85.21
08.11.38.29.63

Plan de référence	INDICE	MODIFICATIONS	Date
ETD	A	Edition initiale	24/11/2016
AVP	B	Modification largeur de chaussée	6/03/2017
PRO	C	Modifications des assainissement EU et EP Modifications sur la constructibilité des lots 1, 2 et 3	24/11/2017
DCE	D		
EXE	E		
...	F		
	G		

Dossier n° 160925 — 160925.dwg

NOTA : Système des coordonnées planimétriques rattachées au RGF 93 (CC49)
Les altitudes sont rattachées au NGF système IGN 1969

LEGENDE PROJET :

- : zone en enrobé
- : zone en enrobé en circulation mixte sur au moins 2 m de large
  } Chaussée largeur globale de 7 m
- : Noues et espacas verts
- : Emplacement non constructible et non clos réservé aux entrées charretières (privatives à chaque lot) (aménagé par les acquéreurs)
  7.00 m* × 5.00 m
  *ces accès des lots 35, 36 et 37 peuvent être réduits à 5.00 m
- Emplacement obligatoire
- Emplacement libre au droit de la voirie nouvelle (sauf sur les emplacements réservés aux branchements des réseaux et aux espaces verts)

Nota : les superficies et les cotations périmétriques sont données uniquement à titre indicatif.
Celles-ci ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de M. Maxime LEHEURTEUR, Géomètre-Expert au sein de la société AGEOSE, tant que les opérations de bornage n'auront pas abouti.

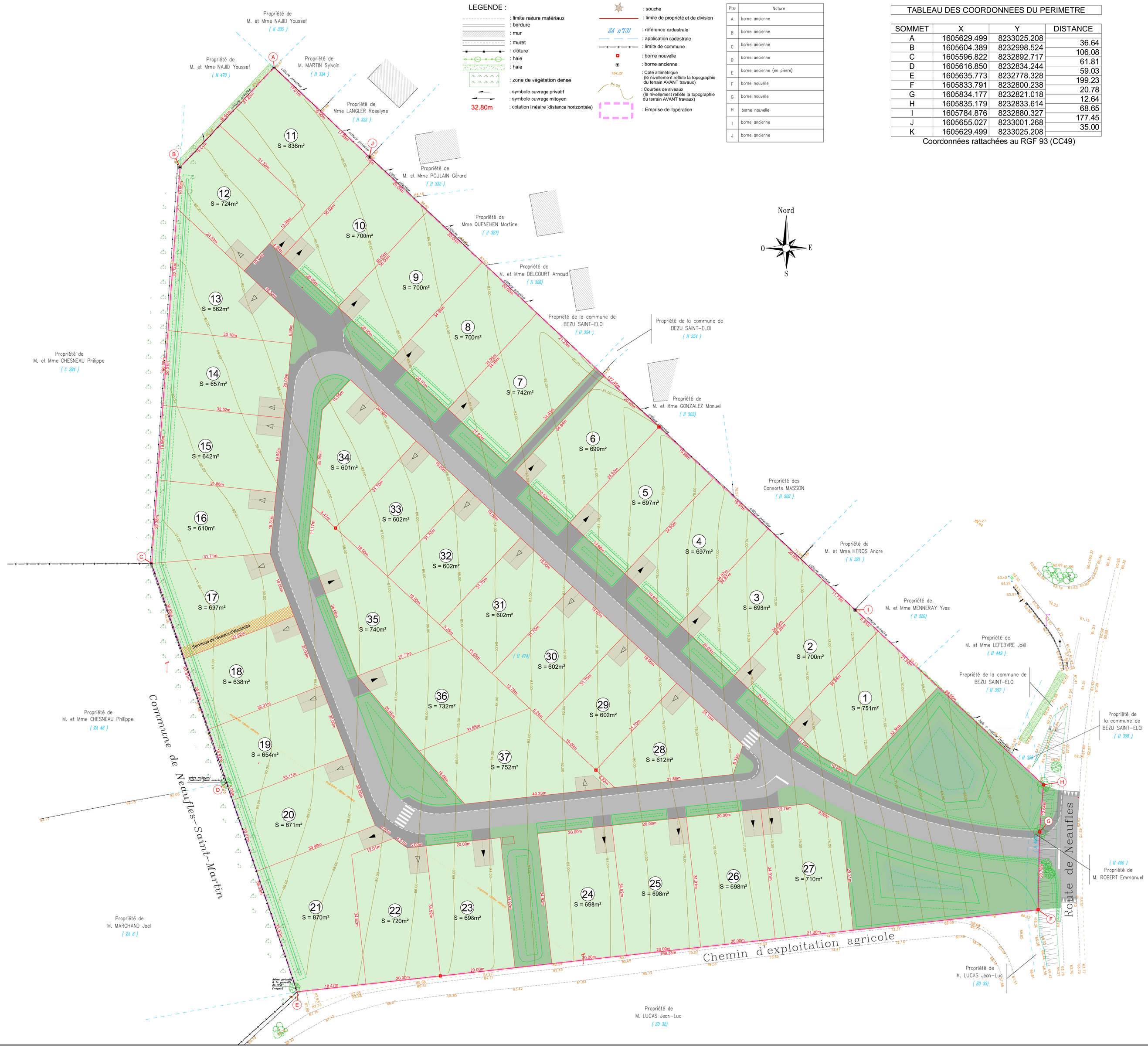

LEGENDE :

- : limite nature matériaux
- : bordure
- : mur
- : muret
- : clôture
- : haie
- : haie
- : zone de végétation dense
- : symbole ouvrage privatif
- : symbole ouvrage mitoyen
- 32.80m : cotation linéaire :distance horizontale)
- : souche
- : limite de propriété et de division
- ZA n°7.31 : référence cadastrale
- : application cadastrale
- : limite de commune
- : borne nouvelle
- : borne ancienne
- 164.32 : Cote altimétrique (le nivellement reflète la topographie du terrain AVANT travaux)
- 84.00 : Courbes de niveaux (le nivellement reflète la topographie du terrain AVANT travaux)
- : Emprise de l'opération

Pts	Nature
A	borne ancienne
B	borne ancienne
C	borne ancienne
D	borne ancienne
E	borne ancienne (en pierre)
F	borne nouvelle
G	borne nouvelle
H	borne nouvelle
I	borne ancienne
J	borne ancienne

TABLEAU DES COORDONNEES DU PERIMETRE

SOMMET	X	Y	DISTANCE
A	1605629.499	8233025.208	
			36.64
B	1605604.389	8232998.524	
			106.08
C	1605596.822	8232892.717	
			61.81
D	1605616.850	8232834.244	
			59.03
E	1605635.773	8232778.328	
			199.23
F	1605833.791	8232800.238	
			20.78
G	1605834.177	8232821.018	
			12.64
H	1605835.179	8232833.614	
			68.65
I	1605784.876	8232880.327	
			177.45
J	1605655.027	8233001.268	
			35.00
K	1605629.499	8233025.208	

Coordonnées rattachées au RGF 93 (CC49)